

[Text]

It might also slow down our growth rate, and the larger generic companies are definitely going toward research, because that is a normal evolution for all companies, including generic companies.

On the positive side, there seemed to be some activity at the fine chemical industry level, because the bill does allow the marketing of drugs under ten years—namely seven years—if the product is locally manufactured; but you can see that only a very limited number of products can be manufactured locally, and the development cost of launching a chemical is very high. I would say that Bill C-22 will not accomplish what it intended to accomplish.

Senator Buckwold: You say there has been a tendency toward considering manufacturing fine drugs in Canada.

Mr. Dan: Fine chemicals.

Senator Buckwold: Fine chemicals in Canada, and producing them into drugs which then allows you a generic competition at seven years rather than ten years.

Mr. Dan: But only very few products can be made.

Senator Buckwold: That was one of the claims by which the government was going to encourage the industry. Were many generics taken off the shelf because they came on stream after June of 1986, in that period before the bill was actually declared law or proclaimed? There were a few big selling drugs, and, as I recall, that was the reason why the government put \$100 million into the pot in the provincial drug plans—\$25 million a year for four years—to assist them in financing the extra costs of buying patented drugs as against generic drugs. Could you tell me what was the impact of that?

Mr. Dan: Yes. Once notice of compliance was issued to a particular medication, those products remained on the shelf. The government could not withdraw it, because that would mean changing the existing regulations and procedures. However, the products which were about to be launched were delayed, or are being delayed, because they cannot appear on the market until the seventh or the eighth year passes. In that respect, the provinces are paying substantially higher prices on those medications.

Senator Buckwold: Those are the drugs that were ready to go but were held off.

Mr. Dan: A few months later, but they were held up.

Senator Buckwold: But were they on the shelf at all?

Mr. Dan: No, they were not yet on the shelf. They were about to be put on the shelf.

Senator Buckwold: We have been told by some of the generic manufacturers, for example, the anti-ulcer drug—

Mr. Dan: Rinitidine you mean?

[Traduction]

Cela peut avoir pour résultat de ralentir notre croissance. Les grosses compagnies de médicaments génériques vont faire de plus en plus de recherches parce que c'est l'évolution normale pour toutes les compagnies, y compris les compagnies de produits génériques.

Du côté positif, il semble y avoir une certaine activité dans l'industrie des produits chimiques fins parce que la loi permet la vente des médicaments pendant dix ans, ou sept ans si le produit est manufacturé au Canada; mais il arrive que seulement un nombre limité de produits peut être fabriqué localement et il en coûte très cher de créer un nouveau produit. À mon sens, la Loi C-22 n'atteindra pas son objectif.

Le sénateur Buckwold: Vous dites qu'il y a eu une tendance vers la fabrication de médicaments fins au Canada.

M. Dan: De produits chimiques fins.

Le sénateur Buckwold: De produits chimiques fins au Canada et vers leur transformation en médicaments, laquelle permet ensuite une concurrence pendant sept ans plutôt que dix.

M. Dan: Mais seulement quelques produits peuvent être fabriqués.

Le sénateur Buckwold: C'est pourquoi, notamment, le gouvernement voulait aider l'industrie. Beaucoup de produits génériques ont-ils été retirés du marché, pour avoir été mis en vente après le mois de juin 1986, soit avant l'entrée en vigueur de la loi? Quelques médicaments étaient de gros vendeurs et, si je me souviens bien, c'était la raison pour laquelle le gouvernement a affecté 100 millions de dollars aux régimes de médicaments provinciaux—25 millions de dollars par an sur quatre ans—pour les aider à payer les frais supplémentaires liés à l'achat de médicaments brevetés par opposition à des médicaments génériques. Pouvez-vous me dire quelles conséquences cela a entraînées?

M. Dan: Oui. Une fois qu'un avis de conformité avait été émis à l'égard d'un médicament en particulier, ce produit demeurait sur les tablettes. Le gouvernement ne pouvait l'en retirer parce qu'il lui aurait fallu changer les règlements et les procédures existants. Toutefois, le lancement d'un produit qui était sur le point d'être mis sur le marché a été retardé parce qu'il ne pouvait être mis en vente qu'après la septième ou la huitième année. En cette matière, les provinces paient des prix beaucoup plus élevés pour ces médicaments.

Le sénateur Buckwold: Il s'agit de médicaments qui étaient au point, mais qui n'ont pu être mis sur le marché.

M. Dan: Quelques mois plus tard, mais ils ont été retenus.

Le sénateur Buckwold: Mais étaient-ils sur les tablettes?

M. Dan: Non, ils ne l'étaient pas encore. Ils étaient sur le point de l'être.

Le sénateur Buckwold: Certains des fabricants de médicaments non brevetés, celui du médicament pour traiter les ulcères, notamment, nous ont dit . . .

M. Dan: Vous parlez du médicament Rinitidine?